

FORUM AFRICAIN DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DJIBOUTI 2023

POLITIQUES ET RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

KENYA

JULIUS GITONGA

Membre CT Afrique de l'Est
Directeur adjoint Énergies Renouvelables
Ministère de l'Énergie Kenya

VUE D'ENSEMBLE DU PAYS

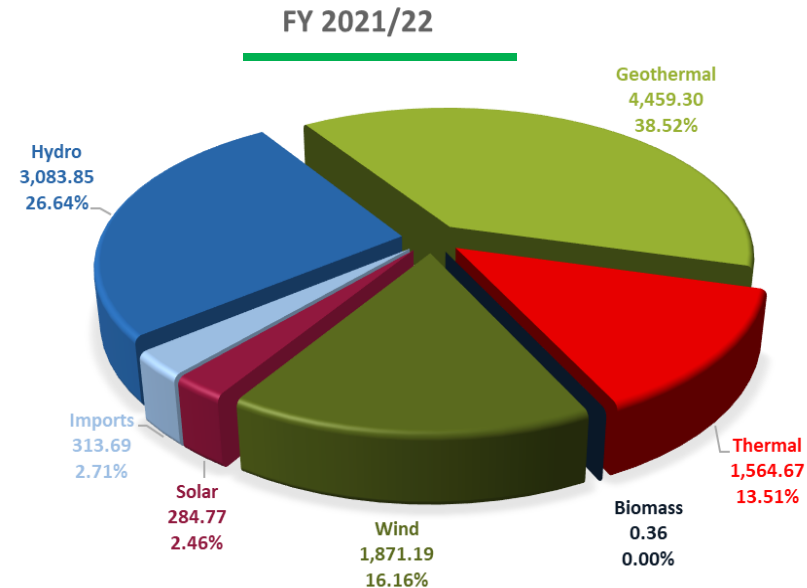
- Le Kenya est un chef de file de la croissance économique en Afrique subsaharienne
- Indicateurs clés
 - 53 millions d'habitants
 - Produit intérieur brut (PIB) de 118 milliards de dollars américains
 - Croissance économique annuelle moyenne de 5 %
 - Économie principalement composée des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, du tourisme, des mines et de l'énergie
 - 2 269 dollars EU PIB par habitant
 - 580 367 km² de terrain
 - 47 comtés



CAPACITÉ DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Kenya has a low-carbon and diverse energy mix

Type de génération	Juil-18		Dec-22		(% Contribution (effective))
	MW installé	MW effectif	MW installé	MW effectif	
Hydro	826	805	838.5	809.1	27.40%
Géothermique	663	657	950	871.1	29.50%
Thermique (MSD)	716	690	586.3	566.4	19.18%
Thermique (GT)	60	55	60	56	1.90%
Vent	26	26	436.1	425.5	14.41%
Biomass	28	24	2	2	0.07%
Solaire	-	-	210.3	210.3	7.11%
Importations en Éthiopie			200	200	6.77%
Système interconnecté	2,319	2,256	3,283.20	2,930.10	99.21%
Thermique hors réseau	30	21	35.6	21.3	0.72%
Solaire hors réseau	0.66	0.49	2.3	1.9	0.06%
Éolien hors réseau	0.55	0.52	0.55	0	0.00%
Système Sous-total-Hors reseau	31.2	22.01	38.45	23.2	0.79%
Capacité totale MW	2,351	2,278	3,321.65	2,953.30	100.00%



- **Capacité de production** est maintenant de 3 322 MW
- **Niveau de demande** – 2170 en date d'août 2022
- **Énergie renouvelable** représente 78 % de la capacité installée et **93%** de la puissance totale distribuée
- **Géothermique** environ 50% de la production totale d'électricité faisant du Kenya l'un des leaders mondiaux

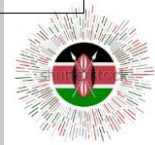
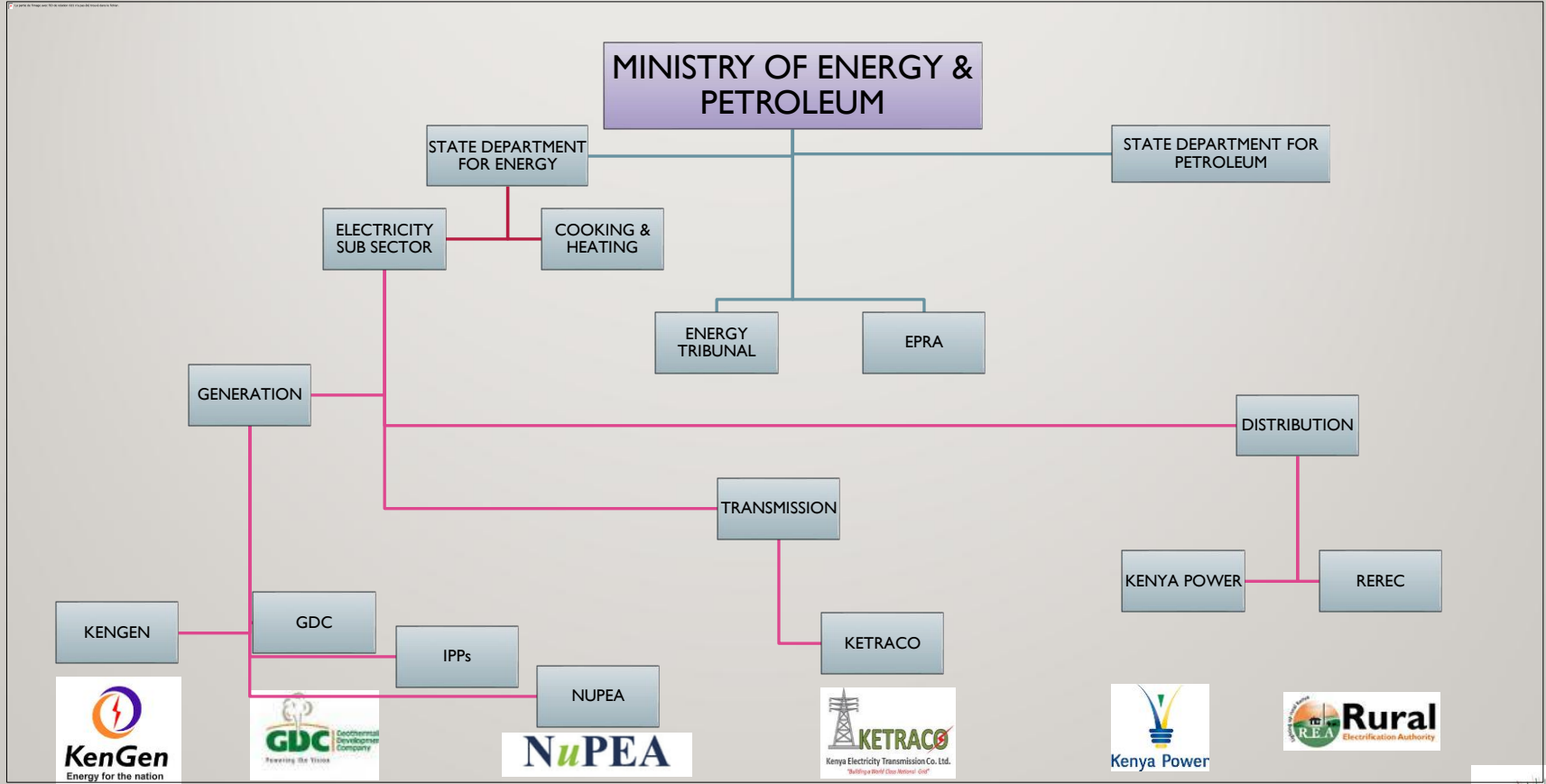
ÉNERGIE DE CUISSON ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

- 68 % de l'approvisionnement énergétique total provient de la biomasse
- 80% de l'énergie de cuisson dans les zones rurales et 50% dans les zones urbaines provient de la biomasse
- L'énergie de cuisson de la biomasse se présente sous la forme de bois de chauffage traditionnel
- Environ 50% HH utilisent des fourneaux améliorés,
- 29,7 % des HH consomment du GPL (54,2 % en milieu urbain et 18,0 % en milieu rural)
- 11% des HH utilisent du kérosène
- 2,8 % utilisent des cuisinières électriques
- Biogaz, biocarburants moins 0,1% du HH
- L'empilage des appareils de cuisson est une pratique courante. Seulement 49% utilisent un type de poêle.

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

- La Constitution du Kenya et plusieurs lois du Parlement réglementent et gèrent ensemble l'utilisation durable des ressources énergétiques renouvelables. Il capture les droits des citoyens et la protection de l'environnement.
- **La politique énergétique 2018**
- **Loi de 2019 sur l'énergie** consolide les lois relatives à l'énergie;
 - Création, pouvoirs et fonctions des entités du secteur de l'énergie,
 - Promotion des énergies renouvelables;
 - Exploration, récupération et utilisation commerciale de l'énergie géothermique;
 - Réglementation du secteur de l'énergie (EPRA)
 - Fonctions des gouvernements nationaux et des comtés en matière d'énergie

STRUCTURE DU SECTEUR DE L'ÉNERGIE AU KENYA



MÉTHODES D'APPROVISIONNEMENT DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Appel d'offres concurrentiel

Par le biais d'accords de PPP concurrentiels - Annonces normalement dans la presse et sur les sites Web des ministères et des agences.

Tarifs de rachat garantis

Projets d'énergie renouvelable réalisés dans le cadre de la politique de tarifs de rachat garantis
&
Politique sur les enchères d'énergie,

Propositions de concessions initiées par les PPP

Projets concessionnels, p. ex. géothermie

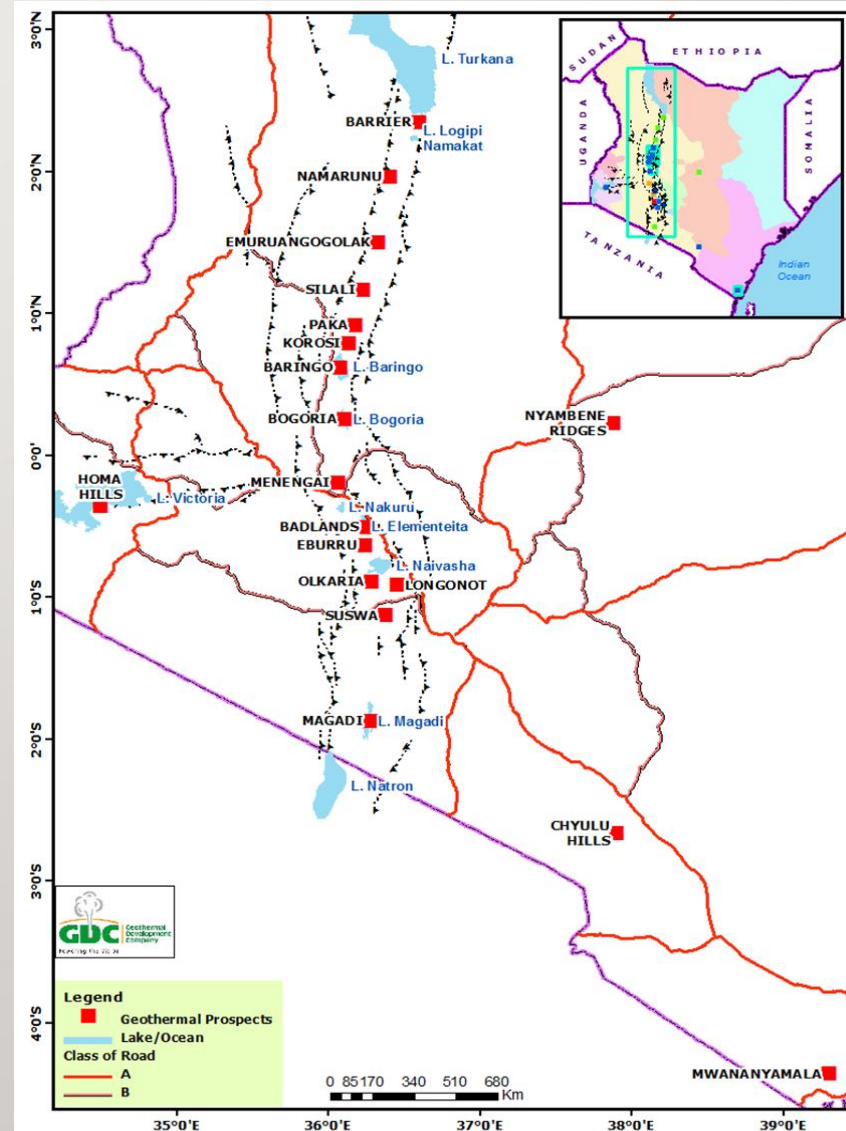
POLITIQUES, RÈGLEMENTS ET NORMES EN MATIÈRE D'ER

- **Loi sur les ressources géothermiques de 1982 et sa législation complémentaire de 1990**
- Enchères d'énergie renouvelable
- Règlement sur l'énergie solaire photovoltaïque, 2012
- Règlement de 2012 sur le chauffage solaire de l'eau
- Règlement de 2012 sur la gestion de l'énergie
- Normes améliorées pour les cuisinières, 2014
- Normes nationales sur le biogaz, 2015
- Normes relatives aux petites centrales hydroélectriques – presque terminées
- **Ébauches - Règlement de 2022 sur l'énergie (facturation nette) et Règlement de 2022 sur l'énergie (chauffage solaire de l'eau)**

INCITATIONS FISCALES ET AUTRES

CHAMPS DE RESSOURCES GÉOTHERMIQUES

- Exemption de la taxe sur le matériel de production d'électricité;
- Préparation d'un cadre stratégique pour la délivrance de mesures de soutien gouvernementales et d'une lettre d'appui type;
- Cartes/atlas d'évaluation des ressources disponibles –
- Vent
- Solaire
- Petite hydroélectricité,
- Géothermique



OBJECTIF D'ACCÈS À L'ÉNERGIE AU KENYA

- **Atteindre une connectivité électrique à 100 % d'ici 2030**

Répartition de la population :

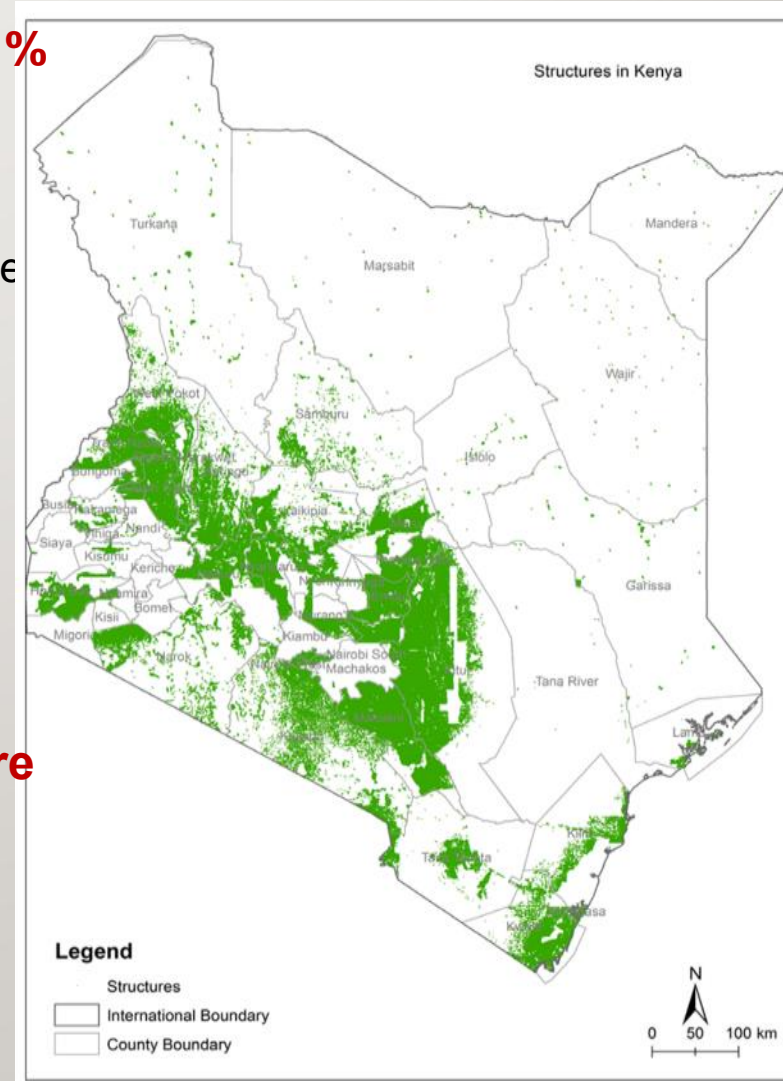
88% de la population réside dans moins de 18% de la superficie.

La **solution rentable pour l'accès universel à l'électricité** implique:

- Extension du réseau
- Intensification et densification du réseau
- Mini-réseaux
- Systèmes solaires autonomes

- **Atteindre 100% d'accès à une cuisson propre**

- Électricité
- GPL
- Éthanol
- Biomasse Cuisinières améliorées
- Biogaz



Merci